



ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2018-23

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **19 déclarations.**

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

le **05 juil. 2018**

Fait à Basse-Terre, le 04/07/2018

La Présidente

Denise BLEUBAR

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Gosier	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante de direction et de carrière	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Recueille, traite, suit et gère les dossiers administratifs nécessaires au fonctionnement du service. Apporte une aide permanente à la Directrice du service en termes d'organisation personnelle, de gestion, de communication d'information, d'accueil et de classement. Gère les demandes de stage. Assure la gestion administrative et la carrière d'un portefeuille d'agents.	874
COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	ATTACHE	Collaborateur/ rice des Ressources Humaines	création de poste	35 H 00	Missions du poste : ..§ Sous la responsabilité du DGS/DRH, elle/il met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines dans les satellites de la collectivité ..§ elle/il assure la gestion administrative et statutaire du personnel...§ elle/il informe et apporte des conseils dans les domaines des Ressources Humaines...§ elle/il entretient les relations et négocie avec les partenaires sociaux. Activités et tâches principales du poste : Animer et coordonner l'activité du service (RH, gestion des paies, entretiens...). Préparer tous les documents réglementaires liés à la gestion du personnel et en assurer le suivi (cotisations sociales, reconstitution de carrière, gestion des différents congés,	875

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

							Maire, les missions relevant de sa compétence en matière de prévention, de surveillance, du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il est chargé d'assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés, ainsi qu'aux dispositions des codes et des lois pour lesquelles compétence lui est donnée.	
Commune de Sainte-Anne	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNES ET ETAB. PUBLICS DE 20 000 à 40 000 HABITANTS	Directeur des services techniques	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Coordination et animation de l'ensemble du Pôle Technique. Pilotage des projets structurants de la commune. Mise en œuvre des grands projets du territoire du lien avec l'exécutif	877		
Conseil Régional	ADJOINT ADMINISTRATIF	Référent FEADER	Fin de contrat	35 H 00	- Promouvoir et susciter l'émergence de projet FEADER, - Appui aux porteurs de projets dans le cadre de leur préparation de demande FEADER, - Participer à l'instruction et à la gestion administrative et financière des projets, - Participer aux instances de pilotage et de suivi, - Assurer une veille juridique relative au FEADER en concertation avec l'AG.	878		

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAU E - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE

Tel : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdj971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

Conseil Régional	ATTACHE	Référent FEADER	Fin de contrat	35 H 00	- Promouvoir et susciter l'émergence de projet FEADER, - Appui aux porteurs de projets dans le cadre de leur préparation de demande FEADER,- Participer à l'instruction et à la gestion administrative et financière des projets,- Participer aux instances de pilotage et de suivi,- Assurer une veille juridique relative au FEADER en concertation avec l'AG.	879
Commune de Pointe à Pitre	ATTACHE	Directeur général adjoint en charge des finances, du contrôle de gestion et de l'économie	Fin de contrat	35 H 00	Porter et incarner aux côtés de DGS et des élus, les valeurs de l'organisation. Alerter et sensibiliser les élus aux contraintes et risques de certains choix. Participer à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre. Réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives. Gestion de la dette et de la trésorerie. Mutualisation des services financiers des établissements satellites. Analyser les évolutions (juridiques, politiques) et leurs incidences sur la politique financière de la collectivité.	880
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'exploitation des réseaux électriques		35 H 00	Assure la maintenance, le suivi et les modifications d'installations techniques liés à la fourniture d'électricité.	881

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAN E - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Commune de Petit-Canal	ADJOINT TECHNIQUE	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Dans le cadre d'un service public de proximité, l'agent aura en charge l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.	882
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante administrative/ chargée d'accueil	Détachement ou intégration directe	35 H 00	-Activités d'archivage. -Accueil téléphonique.- Assurer le contrôle des inscriptions.- Elaborer les listings de présences pour la restauration	883
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante administrative	Détachement ou intégration directe	35 H 00	-Assurer le contrôle des inscriptions. - Assurer l'accueil physique et téléphonique. - Archivage	884
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT D'ANIMATION	Assistante petite enfance	Détachement ou intégration directe	35 H 00	-Accueillir l'enfant et favoriser son bien-être.- Effectuer les soins d'hygiène et de confort.- Proposer les activités psychomotrices adéquates.- Participer à l'encadrement de stagiaire.- Participer aux événements de la structure	885
Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	responsable qualité	création de poste	35 H 00	Organisation de la qualité sous ses différentes composantes. Mettre en place et suivre une démarche d'assurance qualité. Formation du personnel de restauration. Animer puis évaluer des actions de formation. Animation et communication de la qualité. Mettre en place et animer des réunions avec les différents partenaires et acteurs	886
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	Aide-cuisinier	Retraite	35 H 00	Participe aux activités de production de repas et d'entretien des locaux et	887

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACA\ E - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdgg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

					<p>matériels. Anime le pôle production froides. Nettoie et désinfecte les locaux et matériels. Participe à la production de préparations culinaires. Polyvalent par nécessité de service</p>	
<p>Commune de Goyave</p>	<p>ATTACHE</p>	<p>Responsable du Pole Service à la Population</p>	<p>Fin de contrat</p>	<p>35 H 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, orienter, manager et contrôler le travail au sein du Pôle. • Accueillir et informer le public. • Contrôler le suivi administratif des dossiers mariage, parrainage civil, de l'établissement des actes (naissance, reconnaissance, décès) des rectifications d'état civil, des demandes de livrets de famille, des transcriptions de jugements de divorce et de décès. • Établir les plannings des mariages et assurer l'information auprès des élus. • Veiller à la tenue et à la mise à jour des registres . • Assurer lorsque nécessaire les signalements de l'autorité hiérarchique en cas de dysfonctionnement constaté. • Prendre part et veiller au bon déroulement du processus et des opérations électorales ; suivre les recensements militaires. • Établir et veiller au respect du règlement du cimetière et assurer le suivi des concessions. • Délivrer et contrôler les 	<p>888</p>

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAY E - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

						Gérer la régie des recettes .• Répondre aux saisines des administrés	
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	Détachement ou intégration directe	24 H 00	Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés. Tri et évacuation des déchets courants. Contrôle de l'état de propreté des locaux. Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits	889	
Commune de Sainte-Rose	AGENT SOCIAL	Faisant fonction d'auxiliaire de puériculture	Fin de contrat	35 H 00	.Assurer les missions de surveillance médicale, d'animation, de suivi diététique des enfants en collaboration avec l'équipe de la structure de petite enfance. Chargée aussi d'organiser, de mettre en œuvre l'accueil des enfants et des familles de qualité optimale en adéquation avec le projet de l'établissement ainsi que toute autre mission relevant des nécessités de service et du grade	890	
Conseil Régional	ATTACHE	Chef du service des instructeurs	Fin de contrat	35 H 00	Assurer le portage des fonctions d'autorité de gestion de la collectivité selon les principes de bonne gestion financière. Gérer l'activité et manager l'équipe du service des instructeurs des aides européennes.	891	
Commune de Sainte-Anne	GARDIEN- BRIGADIER	GARDIEN- BRIGADIER	Mutation externe	35 H 00	Accueillir le public, le renseigner, l'orienter. Surveiller la circulation et le stationnement et constater les	892	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAÏ E - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdgg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180704-EMP-2018-23-AR
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception en préfecture : 05/07/2018

